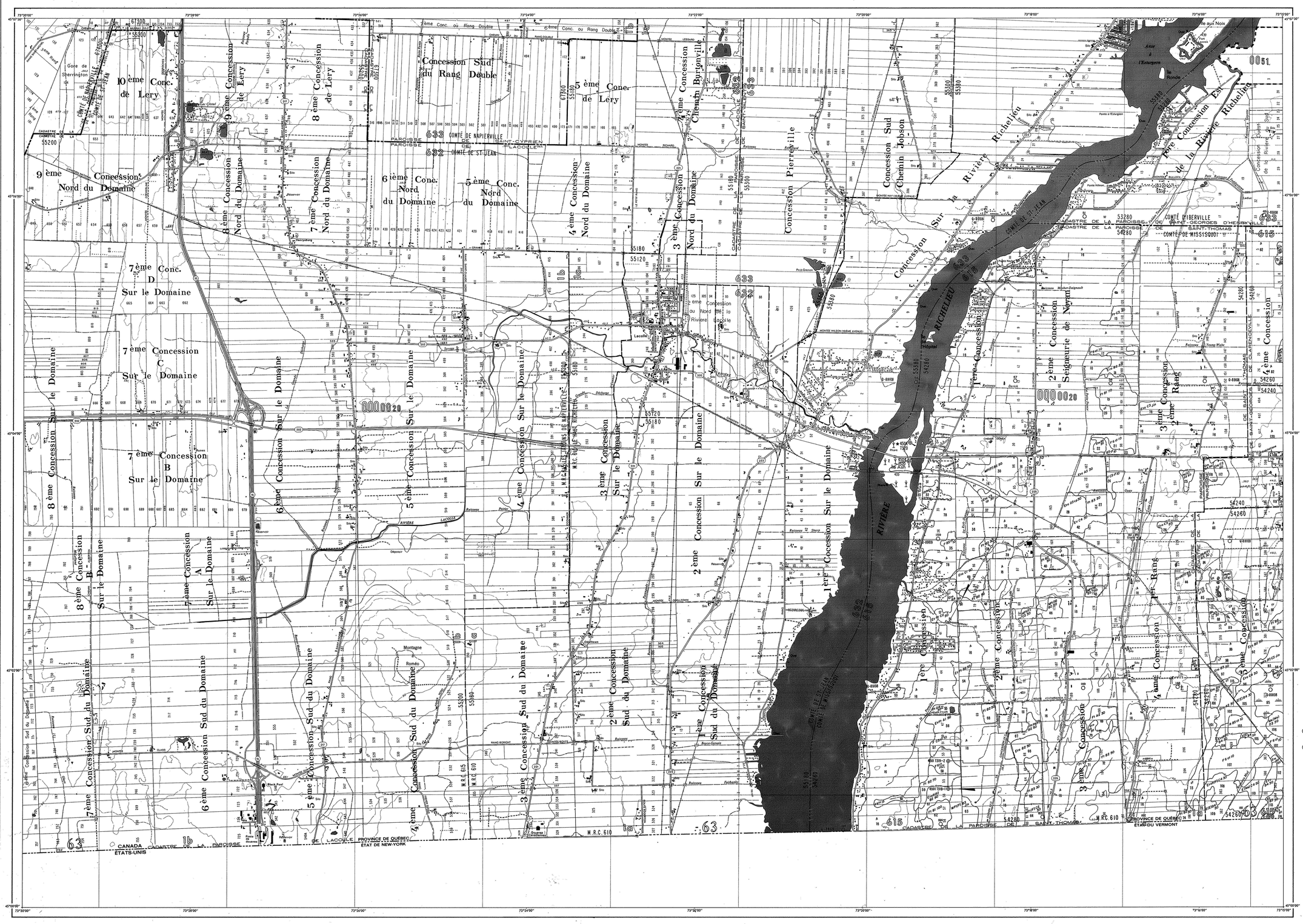

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement, droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelaine
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin blanc
— à thuya (cèdre)
— à peuplier
— à mélèze
Pessière
— à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée (sol)
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— à pin rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette de Norvège)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à mélèze
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (a pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec thuya
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (a pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière
— (a thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)
Prucheraie
— (a pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze brisin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements) — Tendance feuillue / Tendance résineuse
Feuillis d'essences tolérantes avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec thuya
— — — avec sapin
Bouleaux à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
Bouleaux à bouleaux jaunes avec épinette noire ou rouge
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
Peuplerais avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
Peuplerais avec épinette noire ou rouge
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
Peuplerais avec épinette noire ou rouge
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
Mélangés à feuillus tolérants

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— d'essences mixtes
— (plantation de peuplier)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peuplerais
Peuplerais rouges
Érablières
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à pin gris
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— de bouleau blanc
— de bouleau jaune
— de peuplier hybride
— de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Chablis partiel
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mixtes
⊖ 1 à 50 %
⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne) — Peuplé dominance de haut, tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inéquienne — Peuplé dominance de haut, tolérants, majorité des tiges entre 90 et 150 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	20m	17m	14m	11m	8m	5m
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	Aucun
Moyenne	30 à 60 %	*
Forte	60 à 80 %	**
Abrupte	80 % et plus	***

Superficie entourée de pentes > 50 %
N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

- 50E1 C2 (2) 50% (3)
  - défoliation
  - classe de pente
  - classe d'âge
  - densité
  - classe de hauteur
  - classe de densité
  - sous group d'essences
  - groupement d'essences
- R C5 (4-6) (5)
  - classe de pente
  - classe d'âge
  - année de l'origine
  - densité
  - classe de hauteur
  - classe de densité
  - type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne : / Année de publication : / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/89
Déclinaison magnétique : 16.° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 6
Unité de gestion 63-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage 1
Mode de tenure ou de gestion 000 00 20*
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 2020
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 632*
Municipalité 55180*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle
Région écologique 1a*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 610 LE HAUT RICHELIEU*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31 H-5	31 H-6	31 H-7	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31 H-4	31 H-3	31 H-2	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.

31 H/3 S.O. II